

Administration municipale · Rue de la Valle 19 · 2738 Court

032 497 71 10

contact@court.ch · www.court.ch

Heures d'ouverture:

Lundi	10 h 30 - 12 h 00	15 h 30 - 18 h 00
Mardi	10 h 30 - 12 h 00	15 h 30 - 17 h 00
Mercredi	10 h 30 - 12 h 00	Fermé
Jeudi	10 h 30 - 12 h 00	15 h 30 - 17 h 00
Vendredi	10 h 30 - 12 h 00	Fermé

JOURNAL COMMUNAL

N° 18 | NOVEMBRE 2025

ÉDITORIAL

Fin de législature

Chères lectrices, chers lecteurs,



En fin de législature, il est temps de faire un bilan des quatre dernières années et de se projeter dans une nouvelle période de quatre ans.

Tout d'abord, j'aimerais remercier chaque personne qui s'est investie, que ce soit au sein du Conseil municipal, de l'Assemblée municipale ou d'une commission. Comme vous l'avez entendu, les élections ont été tactées pour tous les sièges à repourvoir. Félicitations à chacune et chacun !

Au sein du Conseil municipal, Frédéric Hêche et Fabien Müller vont nous quitter fin décembre et je les remercie pour l'excellent travail accompli ces dernières années et leur investissement dans leur dicastère respectif. Fabien

Monnier et Abimaël Quaranta les remplaceront. Je leur souhaite d'ores et déjà la bienvenue et les remercie de se mettre à disposition de leur village.

Tous les projets n'ont pas avancé aussi vite que nous l'aurions souhaité, principalement la rénovation et l'agrandissement de la halle de gymnastique. Cependant, le permis de construire est sur la table du Conseil municipal et nous espérons que le crédit sera approuvé le 30 novembre pour débiter les travaux l'année prochaine.

Un des objectifs de la législature était également de développer les énergies renouvelables. La création de la société Energies Court SA, en collaboration avec la Bourgeoisie, pour la mise en place d'un chauffage à distance, est une réussite. Les travaux ont débuté et

les premiers bâtiments devraient être chauffés à l'hiver 26-27.

En cette fin d'année, nous devons également prendre congé de notre Secrétaire municipal, Bastien Eschmann, qui a choisi de relever un nouveau défi professionnel. C'était un réel plaisir de collaborer avec lui et nous le remercions pour tout ce qu'il a apporté à notre commune. Nous lui souhaitons plein succès pour la suite de sa vie professionnelle. Benjamin Plumey est le nouveau Secrétaire municipal et nous lui adressons nos vœux de bienvenue au sein de la Municipalité de Court.

Je vous souhaite une bonne lecture de votre journal communal et vous présente mes meilleurs vœux pour les fêtes de fin d'année.

Nathalie Schranz, Maire de Court



Photo: Vincent Bourrut

Une arrivée, un départ...

À partir du 1^{er} octobre 2025, la Municipalité de Court a le plaisir de pouvoir compter sur son nouveau Secrétaire municipal, en la personne de Benjamin Plumey. En date du 30 novembre 2025, elle prendra congé de Bastien Eschmann, Secrétaire municipal depuis le 1^{er} décembre 2015.

Dans cet article, le nouveau et l'ancien Secrétaire municipal s'adressent à vous...



Voici quelques semaines que j'ai rejoint le secrétariat de la Municipalité de Court pour y prendre mes fonctions. Avec un grand enthousiasme, je me lance dans ce nouveau défi professionnel et je mesure pleinement l'importance de ce rôle. Conscient du parcours de mon prédécesseur, je lui suis reconnaissant pour tout ce qu'il a apporté.

Je souhaite poursuivre dans cette voie, en collaborant avec vous, les habitants, les autorités, ainsi que les différents partenaires locaux. Je reste à votre écoute et me réjouis de pouvoir échanger avec chacun d'entre vous, de comprendre vos attentes, vos idées et d'agir ensemble pour le bon développement du village de Court.

Au plaisir de vous rencontrer !

Bien à vous,

Benjamin Plumey
Nouveau Secrétaire municipal

Dix années ne se résument pas en quelques lignes. Cela dit, par ce message, je voudrais, une fois encore, redire toute ma gratitude pour cette période riche à tout point de vue. Comme première « vraie » expérience professionnelle après mes études, ce passage à Court m'aura permis d'acquérir toute une série de compétences qui ne s'apprennent que sur le terrain, pas dans les livres.



Ma reconnaissance va à la population de Court, aux autorités qui se sont succédées, aux collaborateurs avec lesquels j'ai eu le bonheur et la fierté de travailler, ainsi qu'aux différents partenaires grâce auxquels de nombreux projets importants ont pu se développer et continueront de se développer à l'avenir.

Dans quelques jours, je prendrai congé de ce beau village de Court avec le sentiment du devoir accompli et la satisfaction de remettre à mon successeur une administration efficace et prête à relever de nouveaux défis. Il ne me reste plus qu'à souhaiter le meilleur à la Municipalité de Court et à ses habitants !

Avec gratitude,

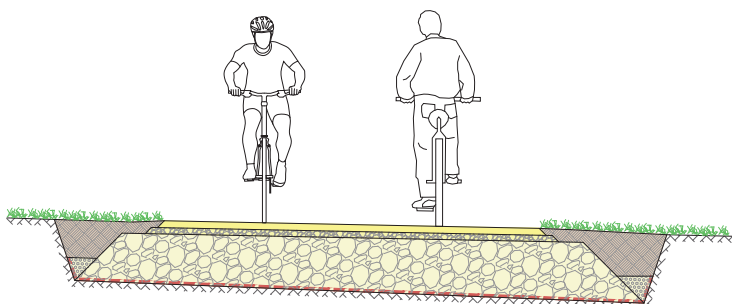
Bastien Eschmann
Ancien Secrétaire municipal

Piste de mobilité douce



Quel plaisir de pouvoir vous reparler de ce projet, mais en ayant comme perspective sa prochaine réalisation. Car oui, à la suite de l'Assemblée municipale du 16 juin 2025 et la validation du crédit d'investissement, nous pouvons aujourd'hui rentrer dans une phase plus concrète.

Cet été, avec nos partenaires, nous avons pris le temps de finaliser les plans du projet pour la demande de permis de construire. Cette dernière est actuellement entre les mains de la Préfecture et devrait être publiée dans les prochaines semaines. L'idée reste toujours de pouvoir réaliser les travaux en 2026.



Le projet qui a été déposé, consiste donc en une piste de trois mètres de large, avec un revêtement bitumineux qui sillonne entre la ligne CFF et la Birse. Un pont en bois enjambera la Birse en parallèle de l'actuel pont CFF. La fin de la piste longera le canal de débordement en cours de réalisation et se terminera au niveau de la station d'épuration.

Le couvert en face de la gare CFF sera quant à lui démoli pour laisser place à des espaces verts et une digue de protection contre les crues.

Pour vous donner la possibilité de profiter de la Birse, des petits chemins d'accès seront créés. Il sera dès lors plus facile d'accéder aux berges. Nous prévoyons également de mettre en place des tables et des bancs pour profiter de l'endroit.

En attendant le permis de construire, nous avançons déjà sur la suite des démarches et notamment la préparation de la mise en soumission.

Les travaux de la gare étant toujours prévus pour l'automne 2026, une coordination avec les CFF se fait en parallèle. Entre la Birse, la gare et cette piste de mobilité douce, le secteur de la gare de Court va gagner en attractivité ces prochaines années, ce qui nous réjouit.

Fabien Müller
Conseiller municipal en charge du dicastère
« Urbanisme et mobilité »

Prochaine Assemblée municipale

Quand ? Lundi 8 décembre 2025, à 20 heures

Où ? Grande salle du centre communal (rue de la Valle 19)

ORDRE DU JOUR

1. Présentation de Benjamin Plumey, nouveau Secrétaire municipal
2. Discuter et approuver un crédit d'engagement de CHF 210'000.00 relatif aux travaux de réfection de la rue des Biches
3. Discuter et approuver un crédit additionnel de CHF 50'000.00 relatif à la révision totale du plan d'aménagement local (PAL)
4. Discuter et approuver un crédit additionnel de CHF 1'700'000.00 relatif au plan d'aménagement des eaux de la Birse, sans conséquence sur les finances communales
5. Discuter et approuver le budget 2026 (incluant une baisse de la taxe de base et de la taxe de consommation dans le domaine de l'assainissement des eaux), la quotité d'impôt et la taxe immobilière
6. Discuter et approuver des modifications de l'annexe I du règlement d'organisation (commission des finances et commission de sécurité publique)
7. Elire l'organe de vérification des comptes pour la période 2026-2029
8. Prendre connaissance du rapport de l'autorité de surveillance en matière de protection des données
9. Prendre connaissance de l'arrêté de compte relatif au crédit d'engagement de CHF 220'000.00 (subventions non déduites) relatif à l'étude du projet de rénovation et d'agrandissement de la halle de gymnastique et à l'étude du projet de chauffage à distance (crédit d'engagement approuvé en Assemblée municipale du 28 juin 2021)
10. Bilan de la législature 2022-2025
11. Communications du Conseil municipal
12. Divers

TRAVAUX PUBLICS

Travaux à la rue de l'Avenir



Au début de cette année, BKW Energie SA nous a informés de son projet de travaux à la rue de l'Avenir, travaux consistant en la pose d'une nouvelle conduite électrique servant à alimenter l'usine Ultra Décolletage SA suite à son agrandissement.

Dans un souci de synergies, la Bourgeoisie de Court a décidé de renouveler sa conduite d'eau potable, tandis que la société Energies Court SA (chauffage

à distance) a choisi de poser sa première conduite alimentant plusieurs bâtiments du quartier. La commune, elle, a décidé de remettre à neuf l'éclairage public, en remplaçant notamment les luminaires par du LED. Sunrise et Swisscom se sont aussi joints au projet.

Concernant les canalisations des eaux usées, un contrôle caméra a été effectué. Ce dernier nous a démontré que nous devons procéder à quelques réparations. Il faut savoir que plusieurs conduites publiques de ce secteur, datant de la construction des maisons du quartier, n'ont jamais été relevées. Elles ne figurent donc pas sur le cadastre souterrain de la commune.

Profitant de tous ces travaux, le Conseil municipal a voté un crédit d'investissement de CHF 57'000.00 pour la réfection du bitume de la chaussée. Suite à un appel d'offres, c'est l'entreprise Faigaux SA de Malleray qui a obtenu le mandat. Les travaux se déroulent comme prévu. Si la météo le permet, ils seront terminés pour fin novembre 2025. En cas de problèmes dus à la météo, la couche d'usure (bitume) sera posée au printemps 2026.



La commune tient à remercier l'ensemble des riverains pour la bonne collaboration, Yann Rossé pour la mise à disposition du passage vers sa ferme, l'entreprise Faigaux SA et tous les partenaires du chantier.

Bernard Leuenberger, Conseiller municipal en charge du dicastère « Environnement et travaux publics »

Halle de gymnastique: votation d'un crédit-cadre

Le 30 novembre prochain, le corps électoral de Court sera appelé à se positionner, par les urnes, sur un crédit-cadre de CHF 6'300'000.00 pour la rénovation et l'agrandissement de la halle de gymnastique du village, ainsi que pour le raccordement au réseau de chauffage à distance de la halle rénover/agrandie et des deux bâtiments scolaires (grand et petit collèges). Il s'agit d'un projet important pour la commune que nous souhaitons vous présenter dans cet article.

DESCRIPTION DU PROJET

Le crédit-cadre vise les objectifs suivants:

- rénover complètement et assainir le bâtiment existant qui est inscrit au recensement architectural du canton de Berne (digne de conservation et objet C). Cette protection patrimoniale a nécessité des adaptations du projet qui engendrent des surcoûts;
- construire une extension à l'ouest du bâtiment existant pour abriter:
 - au rez-de-chaussée: un hall d'accueil, une cuisine donnant sur le hall, un vestiaire, des toilettes (dont toilettes pour personnes à mobilité réduite), un local de conciergerie, un local de rangement pour engins et matériel de gymnastique à plain-pied (à ce jour, le matériel et les engins sont rangés sur la scène, ce qui rend leur déplacement dans la halle complexe, en particulier pour des élèves);
 - au 1^{er} étage: une galerie, quatre salles dont certaines seront occupées par l'École de musique du Jura bernois qui ouvrira une antenne à Court et d'autres seront à disposition de l'école (leçons de soutien);
- aménager les combles du bâtiment existant pour y accueillir la bibliothèque municipale et scolaire, une salle destinée au soutien scolaire (logopédie) et un local de rangement;
- assainir les vestiaires (situés au sous-sol du bâtiment existant), utilisés principalement par l'école. À ce jour, les vestiaires ne sont plus aux normes (douches communicantes entre le vestiaire réservé aux filles et le vestiaire réservé aux garçons), si bien que les douches ne peuvent pas être utilisées;
- raccorder la halle rénover/agrandie et les deux bâtiments scolaires (grand et petit collèges) au réseau de chauffage à distance développé par la société Energies Court SA (société anonyme détenue par la Municipalité et la Bourgeoisie de Court). Les deux bâtiments scolaires et la halle de gymnastique sont actuellement raccordés à un seul système de chauffage dont l'installation est située au sous-sol de la halle de gymnastique (micro-réseau de chauffage à distance). Ce système est en fin de cycle et doit impérativement être remplacé;
- acquérir du mobilier et des équipements pour la halle rénover/agrandie;

- aménager les extérieurs de la halle rénover/agrandie avec la réfection de la cour d'école, la réfection du parcours de jeu situé le long de la voie de chemins de fer et la plantation d'arbustes, notamment;
- faire de la halle rénover/agrandie un lieu attractif et accueillant pour toutes les générations, dans lequel différentes activités cohabitent (sports, culture, manifestations, etc.).

POURQUOI SOUTENIR CE CRÉDIT-CADRE ?

Un investissement pour les générations futures

La transformation de la halle actuelle permettra d'offrir, au cœur du village, un espace moderne, polyvalent et accessible à toutes et tous: enfants, jeunes, seniors, associations, habitants et visiteurs.

Une réponse aux besoins actuels

Les besoins en infrastructures scolaires et culturelles ont évolué. L'espace est aujourd'hui insuffisant pour accueillir correctement les activités de soutien scolaire, les cours de musique ou la bibliothèque. Ce nouveau bâtiment regroupe toutes ces fonctions au même endroit de manière efficace.

Une démarche écologique et durable

Le raccordement au réseau de chauffage à distance (CAD) permet de réduire l'usage des énergies fossiles, en favorisant une solution collective, locale et respectueuse de l'environnement. À titre de précision, la société anonyme Energies Court SA appartient à la Bourgeoisie de Court (40 %) et à la Municipalité de Court (60 %).

Valorisation du patrimoine communal

Plutôt que de construire ailleurs, on optimise un bâtiment existant, situé en plein milieu du village.

POURQUOI CRAINDRE CE CRÉDIT-CADRE ?

Un montant élevé pour la commune

Un crédit-cadre de CHF 6'300'000.00 représente un engagement financier important pour une commune de la taille de Court. Les projections financières permettent au Conseil municipal d'envisager de ne pas augmenter la quotité d'impôts dans un horizon-temps de dix ans.



Un dépassement de crédit

La réalité démontre que de tels projets d'ampleur sont parfois soumis à des aléas techniques ou économiques pouvant entraîner des dépassements. Le Conseil municipal prend ce risque très au sérieux. Pour éviter le maximum de surprises, il a été choisi d'obtenir le permis de construire avant la votation du crédit-cadre. Ceci a permis de chiffrer au mieux ce qui sera effectivement construit. Par ailleurs, un suivi financier rigoureux sera assuré.

Un projet ambitieux et complexe

Regrouper différentes fonctions dans un seul bâtiment (sports, culture, écoles, bibliothèque, cuisine) pourrait entraîner des conflits d'usage ou des difficultés logistiques. Le Conseil municipal n'y voit pas un problème insurmontable, étant précisé qu'une gestion minutieuse des locaux sera mise en place par l'administration municipale.

PRÉAVIS

Considérant que les travaux sont nécessaires et prioritaires, la commission scolaire, le corps enseignant, la commission spéciale « halle de gymnastique », la commission des finances et la commission technique, d'urbanisme et des travaux publics préavisent, à l'unanimité, la validation de ce crédit-cadre.

RECOMMANDATION

Le Conseil municipal recommande aux citoyennes et aux citoyens de soutenir ce projet et les invite à voter OUI le 30 novembre 2025.

Conseil municipal

Les plans du projet peuvent être consultés en scannant le code QR suivant ou sur www.court.ch



ESTIMATION DES COÛTS ET FINANCEMENT

Le crédit-cadre est composé de:

Agrandissement et rénovation de la halle de gymnastique

Travaux préparatoires	CHF	120'000.00
Bâtiment	CHF	4'798'000.00
Excavation	CHF	110'000.00
Gros œuvre 1 (maçonnerie, constructions métalliques/toiture existante, etc.)	CHF	1'668'000.00
Gros œuvre 2 (fenêtres, portes, ferblanterie, couverture, peinture, stores, etc.)	CHF	832'000.00
Installations électriques	CHF	385'000.00
Installations CVC, automatismes du bâtiments	CHF	350'000.00
Installations sanitaires	CHF	180'000.00
Installations de transport et de stockage	CHF	80'000.00
Aménagements intérieurs (peinture, menuiserie, rideaux, chapes, sols, etc.)	CHF	1'193'000.00
Aménagements extérieurs	CHF	200'000.00
Honoraires (architectes, ingénieurs, etc.)	CHF	534'000.00
Autorisations, taxes	CHF	93'000.00
Ameublement et équipement (armoires encastrées, équipements de sport, sonorisation, mobilier)	CHF	355'000.00
Total	CHF	6'100'000.00

Chauffage à distance (halle de gymnastique et écoles)

Raccordements, travaux de mise en place	CHF	165'000.00
---	-----	------------

Total **CHF 6'265'000.00**

Arrondi pour divers et imprévus **CHF 6'300'000.00**

Conformément au cadre légal, le corps électoral doit valider le montant brut d'un crédit-cadre, sans déduction des subventions:

Subventions attendues	CHF	- 500'000.00
Soutien de la Bourgeoisie de Court (bois sur pied) à hauteur d'environ CHF 15'000.00 à 20'000.00	CHF	- 15'000.00
Total après subventions	CHF	5'785'000.00

Coûts induits par an

Amortissement bâtiment et chauffage (33.33 ans)	CHF	170'567.05
Amortissement mobilier (10 ans)	CHF	10'000.00
Crédit bancaire (CHF 3'000'000.00 à 1.5 %)	CHF	45'000.00

Déjà dans fonds mobilier au 30.11.2025 CHF 55'110.20

Déjà dans fonds bâtiments publics au 30.11.2025 CHF 768'220.50

Plan d'aménagement des eaux de la Birse



Les travaux ont débuté en avril 2023 dans le secteur 3 (centre du village), avec l'entreprise Marti Arc Jura SA. Ils se sont terminés en fin d'année 2023 pour le gros œuvre, tandis que certaines finitions ont été réalisées au printemps 2024.

Les lots 1, 2, 4 et 5 ont été attribués à l'entreprise Georges Chételat SA de Courroux. Les travaux ont commencé en avril 2024 dans le secteur 4, à proximité de l'ancienne scierie. En juillet 2024, un canal de déviation a été aménagé pour détourner la Birse de son lit, permettant ainsi le déplacement de la conduite du syndicat d'épuration des eaux du Centre de l'Orval (SECOR). À la fin du mois d'octobre 2024, la Birse a été remise dans son ancien lit.

Durant la période où il est interdit de travailler dans les cours d'eau (1^{er} novembre au 31 mars), l'aménagement du nouveau lit dans la partie aval du secteur 1 (vers la frontière Court-Sorvilier) a été réalisé. Parallèlement, dans le secteur 5 (vers la station d'épuration), la fouille destinée à accueillir le canal de déviation de la Birse en cas de crues a été bétonnée. Dès le mois de mai 2025, la Birse a commencé à couler dans son nouveau lit, dans la partie aval du secteur 1.

En même temps, l'aménagement de la partie amont du secteur, jusqu'à la limite intercommunale Court-Sorvilier, avançait à plein régime, avec notamment la création du nouveau lit et la mise en œuvre d'une mesure N16.

Le ruisseau de la Garde a également été remis à ciel ouvert sur sa partie inférieure (mesure N16). Les travaux dans le secteur 1 n'ont pas été faciles en raison d'un terrain particulièrement mauvais. Le piège à débris flottants a été bétonné et sa structure métallique doit être posée prochainement.

Une échéance importante devait absolument être respectée: la mise en eau du nouveau tracé de la Birse depuis la commune de Sorvilier. La date fixée du 26 août 2025 a pu être tenue grâce à l'excellente collaboration entre les deux entreprises et les bureaux d'ingénieurs.

MISE EN EAU DU NOUVEAU BRAS DE LA BIRSE

Après des travaux conséquents, la Birse a été déviée dans son nouveau lit, le 26 août 2025, en fin de matinée, en présence du Conseil d'État Christoph Neuhaus et de plusieurs invités. Après une cérémonie dite de « mise en eau », tous les participants se sont déplacés dans la zone de Virelore où des discours ont été prononcés et un apéritif a été servi.

Deux jours après cette mise en eau, de fortes précipitations se sont abattues sur Court et la région. Les nouveaux aménagements ont résisté et ont démontré leur utilité contre les crues.

Bernard Leuenberger, Conseiller municipal en charge du dicastère « Environnement et travaux publics »



Sur l'image au premier plan, de gauche à droite : Philippe Fallot (chef de projet à l'Office des ponts et chaussées), Florence Affolter (Maire de Sorvilier), Nathalie Schranz (Maire de Court) et Christoph Neuhaus (Conseiller d'État).



Mise en eau du nouveau tracé de la Birse



Deux jours après la mise en eau

Budget 2026

Comme chaque année, l'établissement du budget n'est pas un exercice facile. Deux importantes données doivent être prises en compte, soit la situation économique actuelle et le résultat de la votation fédérale sur la suppression de la valeur locative. Est-ce que ces deux données influenceront négativement les revenus des impôts et à quelle hauteur? C'est une question difficile, mais nous y avons répondu au plus près des



prévisions et des données à disposition. La variante du budget présentée en Assemblée municipale table sur des rentrées d'impôts stables, mais sans augmentation.

Le budget 2026 correspond au plan financier que le Conseil municipal s'est fixé, à savoir de ne pas augmenter les impôts à moyen terme, malgré la réalisation de projets de grande envergure pour le développement de notre village.

Lors de l'Assemblée municipale, plusieurs crédits d'investissement seront votés. Vous pouvez en prendre connaissance dans l'ordre du jour. Tous ces crédits sont utiles pour mener à bien différents projets.

En 2026, un accent particulier sera mis sur le changement des chauffages des bâtiments communaux, pour une économie d'énergie et pour ne plus dépendre des énergies fossiles.

Le Conseil municipal va, par ailleurs, proposer une diminution de la taxe de base sur les eaux usées et également une diminution du prix du m³ (eaux usées), ce qui est très réjouissant. Ceci est le résultat d'une bonne gestion des investissements, des entretiens et un montant suffisant dans le fonds d'équilibre de la tâche.

*Nathalie Schranz
Maire de Court*



Birse: un crédit additionnel sans aucune conséquence sur les finances communales

Comment est-ce possible? En date du 11 mars 2019, un crédit d'investissement de CHF 5'750'000.00 a été accepté par l'Assemblée municipale, avec un solde à charge de la Municipalité de Court de CHF 245'136.00, après déduction des subventions promises. C'est en raison de ces dernières que le crédit a pu être validé par l'Assemblée municipale et n'a pas fait l'objet d'un vote aux urnes.

Suite à l'acceptation du crédit, différentes instances et institutions ont été approchées dans le but d'obtenir des subventions supplémentaires. Ces demandes de soutien financier se sont avérées positives.

Le crédit additionnel de CHF 1'700'000.00 sera lui aussi subventionné. Étant donné que plus de CHF 300'000.00 sont promis par des subventions d'institutions, le solde à charge de

la commune, s'agissant du projet pris dans sa globalité, sera finalement inférieur à CHF 245'136.00.

C'est une obligation légale de voter le crédit additionnel brut même si, au final, la charge n'est pas plus importante. De plus, le crédit doit être validé par les citoyennes et citoyens pour que la Confédération et le canton valident les subventionnements additionnels.

Le montant de CHF 1'700'000.00 provient principalement du renchérissement depuis l'acceptation du crédit initial, de travaux de consolidation à proximité des voies CFF, des difficultés consécutives à la qualité des terrains et de l'évacuation de matériaux de mauvaise qualité. Un montant a également été prévu pour refaire toute la piste de mobilité douce (Virelore jusqu'à la frontière avec Sorvilier) suite aux dégâts engendrés par les travaux.

Les travaux devraient se terminer comme prévu en 2026 et nous nous réjouissons de voir le résultat final et les plus-values apportées contre les crues, pour la faune et la flore également. Le Conseil municipal soutient ce projet à l'unanimité.

*Nathalie Schranz
Maire de Court*



Cyril Brunner – Inekon Productions

L'école à ciel ouvert : la nature comme salle de classe

Depuis 2014, l'école primaire de Court offre à ses élèves une expérience enrichissante: l'école à ciel ouvert. Une fois les sacs d'école bouclés, les élèves troquent la salle de classe contre la forêt ou l'étang pour apprendre autrement, au contact de la nature.

Les plus jeunes (1H-2H) vivent cette aventure environ six fois par an au fil des saisons, tandis que les élèves de 3H-4H s'y rendent toutes les trois semaines. Les sorties se déroulent à la Place des Chômeurs, à la Place à Rousseau ou à la cabane des pêcheurs, trois sites équipés de bancs et de tables, accessibles à pied depuis l'école. Par tous les temps, les enfants découvrent la richesse de leur environnement.

Ces journées s'appuient sur le Plan d'études romand (PER). Les apprentissages prennent une tournure ludique: chasse au trésor pour les mathématiques, observation de la faune et de la flore, ateliers de lecture en lien avec les thèmes de la forêt pour le français, ou encore projet « préhistoire » avec fabrication d'arcs, de flèches et de sagaies pour expérimenter la chasse à cette époque. Lors de chaque sortie, les enseignants proposent deux activités principales, complétées par des moments de jeu libre et d'exploration.



Mais au-delà des matières scolaires, l'école à ciel ouvert favorise l'entraide, la créativité et la cohésion.

Les élèves apprennent à se connaître autrement, à coopérer et à s'émerveiller. L'ambiance est toujours conviviale, surtout lors des journées festives comme Noël ou la fin de l'année. Autour du feu, on grille cervelas et marshmallows, on prépare tartines à l'ail des ours, pizzas, beignets aux pommes ou pop-corn maison.

L'aspect numérique trouve aussi sa place: photographie, vidéo et rallyes photos permettent de documenter les découvertes et de relier nature et technologie.

De la forêt à la cour de récréation, l'école à ciel ouvert s'impose comme une précieuse expérience pédagogique et humaine. Elle rappelle que l'apprentissage ne se limite pas à un banc d'école: il se vit, s'observe et se partage... les yeux levés vers le ciel.

André Steiner, Conseiller municipal en charge du dicastère « École et jeunesse »



Solidarité et espoir: Téléthon 2025



Le téléthon en Suisse est un événement de collecte de fonds annuel, qui se déroule généralement en décembre, pour soutenir la recherche et aider les personnes atteintes de maladies génétiques rares.

Les fonds collectés restent en Suisse pour financer la recherche scientifique, soutenir les familles (adaptation de logements, aides financières, loisirs) et sensibiliser le public aux maladies rares.

À Court, le corps des sapeurs-pompiers Montoz participe également à cet événement le 6 décembre prochain de 9 à 14 heures, sur le préau de l'école, avec une vente de pâtisseries et une délicieuse soupe aux pois.

L'organisation de cette vente est totalement bénévole et nous comptons sur le soutien des citoyens afin de pouvoir récolter des fonds pour cette noble cause.

Tatiana Schaller, Conseillère municipale en charge du dicastère « Sécurité et hygiène »



Course des aînés 2025

C'est sous un ciel quelque peu incertain que près d'une centaine d'aînés et d'aînées de Court se sont rassemblés le deuxième mardi de septembre, comme chaque année, pour prendre part à la traditionnelle course organisée à leur intention par la commune de Court. Pour rappel, les citoyennes et citoyens à partir de 70 ans sont cordialement invités à cette sortie.

Comme à l'accoutumée, une infirmière de l'ASAD nous accompagne et met ses compétences à disposition de chacun avec beaucoup d'amabilité, et nous remercions cette institution pour son engagement. Notre gratitude va aussi à la Bourgeoisie, de même qu'aux Églises, pour leur générosité, dont les représentants sont de la partie également.

Les deux cars de la compagnie Stebler ont quitté Court dès 8 heures en direction de Lucerne, après un premier arrêt-café sur le trajet à Oensingen. Vers 11 heures, le groupe est arrivé à Vitznau, d'où il a poursuivi son chemin en train à crémaillère pour manger au restaurant à la station de train Rigi Staffel. Chacun a pu savourer un délicieux repas de midi, composé de poulet façon Stroganoff, ainsi que de spätzlis.

L'après-midi a permis à certains de monter à pied ou en train à la découverte du Rigi Kulm (1'798 mètres), avec un temps libre permettant d'admirer le panorama sur le lac des Quatre-Cantons malgré le ciel nuageux, de flâner à son rythme ou, pour certains, de redescendre en avance à Vitznau pour bronzer au bord du lac.

En fin d'après-midi, retour en train jusqu'à Vitznau pour retrouver le reste du groupe, puis reprise des cars pour regagner Court en début de soirée. Sur le retour, petit arrêt sur une aire d'autoroute pour savourer un délicieux apéritif et profiter des derniers moments de cette magnifique sortie. Les participants sont repartis avec des souvenirs plein la tête et des images mémorables.

Clément Grosjean
Apprenti employé de commerce
et

Anne Freudiger
Conseillère municipale en charge du
dicastère « Cohésion et culture »



SÉCURITÉ

Notre village fait peau neuve... dès l'entrée !

De nouveaux panneaux d'entrée vont bientôt faire leur apparition aux portes de notre village. Et oui, ils méritent un petit coup de jeune !

cément les remarquer. Ils s'intégreront à l'identité des autres communes du Grand Chasseral, créant ainsi une unité dans la région.

Nous en profitons pour remercier nos différents partenaires pour cette mise en place faite avec professionnalisme.

Nous espérons que ce nouveau look vous plaira autant qu'à nous. En attendant leur installation, ouvrez l'œil...

Le visuel est désormais finalisé et sera dévoilé très bientôt. Sans trop en dire... on peut vous promettre qu'il y aura un peu de nous tous dedans. De quoi (re)tomber amoureux de notre village dès les premiers mètres !

Tatiana Schaller
Conseillère municipale en charge du
dicastère « Sécurité et hygiène »



Plus actuels, plus accueillants et surtout à l'image de notre belle commune, ces nouveaux panneaux viendront remplacer ceux que vous croisez chaque jour sans for-

Inauguration du nouveau camion tonne-pompe: un symbole de modernité et d'engagement



Le samedi 6 septembre dernier, sous un beau soleil, le corps des sapeurs-pompiers Montoz a vécu un moment fort de son histoire avec l'inauguration officielle de son tout nouveau camion tonne-pompe.

Cet événement, attendu depuis plusieurs mois, s'est déroulé dans une

ambiance à la fois conviviale et chaleureuse, en présence des autorités.

Dès le matin, la cour de la caserne s'est animée avec la partie officielle. Ceci fut l'occasion de remercier l'ensemble des sapeurs-pompiers, emmenés par le Commandant André Gyger et de les féliciter de leur engagement.

Puis, l'après-midi a été dédié aux portes ouvertes pour la population, avec différentes activités, notamment une sculpture magnifiquement réalisée par David Grosjean, qui a été vendue aux enchères en faveur du Téléthon et des tours en poney avec Léa Bandelier. Nous les remercions chaleureusement de leur engagement.

Cette inauguration, placée sous le signe de la fierté et de la gratitude, a rappelé l'attachement profond de



la population à ses soldats du feu. En ce 6 septembre ensoleillé, c'est toute une communauté qui a célébré non seulement l'arrivée d'un nouvel outil de travail, mais surtout l'engagement sans faille de celles et ceux qui veillent chaque jour sur notre sécurité.

*Tatiana Schaller
Conseillère municipale en charge du
dicastère «Sécurité et hygiène»*

Cap sur l'hiver: l'esprit de Noël s'installe

Avec l'arrivée de décembre, la commune de Court se pare doucement de ses habits d'hiver et de lumière. Cette année encore, l'association Unicomart (Union des commerçants et artisans de Court) met en œuvre l'animation «Fenêtres de l'Avent», une tradition conviviale qui invite habitants et commerçants à participer à une découverte quotidienne d'une fenêtre décorée dans le village. Chaque soir, une nouvelle façade s'illuminera, favorisant les rencontres et un chaleureux esprit de village.



En parallèle, le dimanche 6 décembre, sur le préau de l'école, le corps des sapeurs-pompiers de Montoz organisera une vente caritative de pâtisseries et une délicieuse soupe aux pois. Ce moment de partage entièrement bénévole sera l'occasion de soutenir le Téléthon 2025: les fonds

récoltés resteront en Suisse pour la recherche et l'aide aux familles touchées par des maladies génétiques rares. Les organisateurs comptent sur votre présence, vos sourires et votre générosité.

Au-delà des animations, c'est tout un village qui se met en mouvement, notamment avec le marché de Noël de Court, qui aura lieu les samedi 13 et dimanche 14 décembre. Entre senteurs d'épices, artisanat local et lumières scintillantes, chacun y trouvera de quoi se réchauffer le cœur. Sur place, il sera possible de se régaler grâce à la restauration, de profiter de la diffusion de films de Noël pour se plonger dans la magie des fêtes et de participer à de nombreuses activités pour toute la famille. Et pour le bonheur des petits comme des grands, le Père Noël fera lui-même le déplacement! Sortez vos lanternes: l'hiver approche, et Court s'apprête à vivre une parenthèse lumineuse et conviviale avant les fêtes.

Que ce mois de décembre soit lumineux, généreux et plein de belles rencontres à Court!

Administration municipale

Un week-end festif pour célébrer le 35^e anniversaire de « La Colline »



Les 26 et 27 octobre 2025, le home « La Colline » a célébré son 35^e anniversaire dans une ambiance musicale et conviviale. Les festivités ont débuté le vendredi par une soirée dédiée au personnel, moment de partage avant la grande journée du samedi.

Le lendemain, la fête s'est ouverte par un apéritif en musique animé par la chorale Tram'La Sol, suivi des discours d'Olivier Schnoebelen, directeur, de Daniel Buchser, Maire de Reconvilier, de Pierre Alain Schnegg, Conseiller d'État bernois, et de Stéphanie Niederhauser, Préfète du Jura bernois.



Après la partie officielle, une raclette-party et d'autres spécialités ont régalé les invités, dans une ambiance assurée par l'accordéoniste Marc Schranz, originaire du village. Les visiteurs ont ensuite pu découvrir les coulisses de



l'établissement : chaque secteur présentait ses missions, chiffres clés et activités, offrant une immersion dans le quotidien des résidents.

L'après-midi s'est poursuivie avec le concert du groupe Suisse Chérie, revisitant des chants populaires et traditionnels. En clôture, Joëlle Braun Monnerat, Présidente du comité, a remercié chaleureusement le personnel pour son engagement et son énergie afin d'offrir une fête haute en couleur aux résidents et leurs familles, ainsi qu'à tous les visiteurs.

Les célébrations se sont terminées vers 17 heures, concluant un week-end riche en découvertes, émotions et bonne humeur, fidèle à l'esprit de « La Colline ».

*Olivier Schnoebelen
Directeur de la Colline*

et

*Anne Freudiger
Conseillère municipale en charge du di-
castère « Cohésion et culture »*



Installation de vannes thermostatiques

Dans le cadre de l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments, il a été décidé d'installer des vannes thermostatiques sur tous les radiateurs du grand et du petit collège.

Ces dispositifs permettent de réguler automatiquement la température de chaque pièce selon les besoins. Le chauffage s'adapte ainsi de manière plus précise, ce qui permet d'éviter le gaspillage d'énergie.



En plus de réaliser des économies d'énergie, ces vannes

offrent un meilleur confort aux occupants : chaque salle peut maintenir une température agréable, adaptée à son utilisation et au nombre de personnes présentes.

Cette initiative s'inscrit dans une démarche globale de réduction de la consommation énergétique et de protection de l'environnement, tout en contribuant à améliorer le bien-être des élèves et du personnel.

Frédéric Hêche

*Conseiller municipal en charge du di-
castère « Infrastructures et durabilité »*



Repas des Jubilaires 2025



Pour l'année 2025, notre commune comptait 17 citoyennes et citoyens ayant atteint l'âge très honorable de 90 ans et plus. Le Conseil municipal tient à cœur de célébrer dignement les Jubilaires domiciliés à Court.

Cette année, près de la moitié des invités - dont une personne accompagnée par sa proche aidante - se sont retrouvés autour d'un repas convivial dans un restaurant du village, au mois de mai. La mémoire ne faisant pas défaut, ce fut une belle occasion d'évoquer et de commenter de nombreux souvenirs de jeunesse, ou tout simplement de faire plus ample connaissance.

La doyenne du village est née en 1927. Les statistiques mondiales se reflètent également dans notre commune: en mai, on comptait treize dames et quatre messieurs parmi nos Jubilaires. Depuis, malheureusement, quelques décès sont à déplorer. L'an passé, nous avons eu la joie d'accueillir et de fêter une centenaire.

Des cadeaux et attentions ont été remis aux Jubilaires, en témoignage de respect et d'admiration envers ces mémoires vivantes que sont nos aînés. Ces moments de partage rappellent combien le lien intergénérationnel et la reconnaissance du parcours de vie de chacun renforcent le tissu social.



C'est avec grand plaisir que nous constatons, année après année, que la convivialité et la bonne humeur sont toujours au rendez-vous, nous incitant à continuer de perpétuer cet événement pour en faire une tradition.

Anne Freudiger
Conseillère municipale en charge du dicastère « Cohésion et culture »

AGENDA

Agenda local

2025

1 ^{er} – 24 décembre	Fenêtres de l'Avent (Unicomart)
6 décembre	Friture de la société des pêcheurs
6 décembre	Téléthon sur le préau de l'école (9h-14h)
6 décembre	Saint-Nicolas sur le préau de l'école (dès 18h)
8 décembre	Assemblée municipale
13–14 décembre	Marché de Noël

2026

3 janvier	Jass du petit Nouvel An (Club d'échecs de Court)
17 janvier	Snowcross de la Binz (dates de remplacement: 18 jan. ou 7 ou 8 fév.)
8 février	Soirée théâtrale du GTC
13–15 février	Soirées théâtrales du GTC
20–22 février	Soirées théâtrales du GTC
26–28 février	Soirées théâtrales du GTC
21 mars	Match au loto (FSG Court)
25 avril	Marché artisanal
30 mai	Marché artisanal
19–21 juin	Fête du village avec course pour enfants du VTT Montoz (pumptrack)
27 juin	Marché artisanal
25 juillet	Marché artisanal

Plus de détails sur www.court.ch

MARCHÉ DE NOËL DE COURT

13.12.2025
DE 10H À 22H

14.12.2025
DE 10H À 17H

RENDEZ-VOUS À LA HALLE DE GYM ET DANS LA COUR DE L'ÉCOLE.

- ★ Restauration sur place pour se régaler
- ★ Diffusion de films de Noël pour se plonger dans la magie
- ★ De nombreuses activités pour toute la famille
- ★ La visite du Père Noël en personne pour les petits et les grands.